



BILAN GESTION DE LA PANDÉMIE COVID-19 DANS LE DÉPARTEMENT DE BIGNONA

1- Rappel des événements :

- Déclaration de l'état d'urgence par le Président de la République, le 23 mars 2020
- Mise en place du comité départemental de gestion de la pandémie de la COVID-19 par le Préfet, en coordination directe avec le Conseil Départemental de Bignona, le Service Départemental d'Action Sociale et les responsables sanitaires, le 26 mars
- Mobilisation d'un appui de 13 125 000 FCFA par la Savoie en réponse à l'urgence sanitaire
- Rencontres de coordination avec l'ensemble des acteurs autour des fonds mobilisés par la Savoie pour dégager des priorités et attentes financières

2- Actions réalisées en réponse à l'épidémie :

L'enveloppe de 20 000 € (13 125 000 Fcfa) a permis au Comité départemental de prendre en charge :

➤ **Achat d'équipement de sécurité pour un montant total de 6 300 000 Fcfa correspondant à :**

- Acquisition de 20 thermoflash pour un montant de 1 400 000 Fcfa ;
- Confection et acquisition de 10 000 masques en tissu pour un montant de 2 000 000 Fcfa ;
- Achat de 1000 masques FFP2 pour un montant de 2 000 000 Fcfa ;
- Achat de 50 équipements complets de protection individuelle pour un montant de de 500 000 Fcfa ;
- Achat de 100 paires de lunettes de protection sanitaire pour un montant de 400 000 F cfa.

➤ **Prise en charge des relais de sensibilisation qui s'élève à 1 300 000 Fcfa, correspondant aux actions suivantes:**

- Suivi personnalisé des familles vulnérables et en isolement total par les relais sociaux du service départemental d'action sociale ;
- Recensement et accompagnement des Daaras par les relais sociaux et les relais jeunes;
- Renforcement des comités de veille dans la surveillance des entrées de certaines communes sensibles ;
- Mobilisation des Conseils de jeunesse et relais jeunes pour la distribution des masques ;
- Diffusion large des messages de prévention dans des lieux recevant du public ;

- **Prise en charge des frais liés au carburant pour un montant de 405 000 Fcfa ce qui a permis de:**
 - Faciliter le déplacement des équipes de veilles dans le cadre de la coordination de lutte contre la pandémie du coronavirus ;

- **Prise en charge des frais de communication pour un montant de 200 000 Fcfa, correspondant à :**
 - Indemnisation des médias en ligne pour un montant de 100 000 Fcfa ;
 - Renforcement de la communication au niveau de 04 radios communautaires pour un montant de 100 000 Fcfa;

- **Accompagnement des familles confinées et des daaras pour un montant de 4 920 000 Fcfa correspondant à :**
 - Soutien alimentaire et psychosocial des familles confinées ;
 - Prise en charge des daaras.

- **Plan de Communication mise en place sur le plan d'actions:**
 - Réalisation de 3 notes pour un suivi des activités,
 - Quatre (04) Post facebook et une vidéo ont été publiés en rapport avec la Cellule de communication de Pays de Savoie Solidaires :
 - Focus sur les équipes de prévention avec la mise en place des points de lavage, les activités de sensibilisation et l'accompagnement des couches vulnérables par des médiations familiales ;
 - Focus sur le plan de prévention avec une campagne d'information et des sensibilisations aux gestes barrières ;
 - Focus sur l'école à la maison avec des cours en ligne, la distribution de kits pédagogiques aux familles vulnérables et des cahiers de vacances pour les enfants de l'élémentaire dans le cadre de la continuité des apprentissages ;
 - Focus sur les équipements sanitaires et la réalisation d'une vidéo sur la gestion de la pandémie à Bignona.

3-Situation de la pandémie :

Depuis plusieurs mois, nous avons constaté une tendance baissière des cas positifs au Sénégal. Cela a favorisé la reprise des cours pour les classes d'examen et l'organisation de tous les examens scolaires.

Dans le département de Bignona, les efforts consentis par tous les acteurs qui se sont investis pour la lutte contre la pandémie du coronavirus ont permis la reprise progressive des activités tout en respectant les gestes barrières édictés par les autorités sanitaires en adoptant un comportement responsable.

4- Poursuite du programme de coopération :

La mise en place du présent plan d'actions de lutte contre le COVID19 a permis de recréer des conditions favorables à la reprise des projets de coopération Savoie-Bignona. Les coordinateurs de la coopération n'ont cessé de continuer à travailler soit par échanges courriers électroniques, par whatsapp ou par zoom, malgré les périodes de confinement de part et d'autre pour assurer la continuité de cet important programme d'actions pour les deux collectivités partenaires.

Il faut noter :

Animaterre jeunesse :

- L'organisation de la formation des animateurs jeunesse sur l'Animation de rue (Allers vers) ;
- Démarrage des activités pratiques au niveau des bassins de vie et certaines communes isolées ;

Casasol :

- L'organisation de plusieurs échanges avec les acteurs de l'énergie solaire en Savoie et à Bignona pour une meilleure coordination dans le cadre de la mise en place du centre de ressource ;
- Démarrage des actions de sensibilisation au niveau des 19 collectivités territoriales pour informer les acteurs de ce projet ;
- Réflexion sur le choix d'une structure pour organiser les études.

“Gestion durable des forêts 2020-2022” :

- Organisation de deux échanges avec le président de la commission environnementale et développement durable du CDB ;
- Organisation de plusieurs échanges via zoom avec les acteurs du consortium pour définir clairement les actions à mener dans les années à venir ;
- Appropriation de l'outil trello pour un suivi efficace des actions ;
- Préparation des contrats de prestation et des ordres de mission pour les porteurs du projet ;
- Démarrage des activités de sensibilisation ;

TerraPro :

- Conception du catalogue de l'offre de formation avec l'ensemble des CFP ;
- Tirage d'une centaine de documents pour renforcer la communication ;
- Réalisation de 9 vidéos « visite guidée » des CFP du département de Bignona ;
- Diffusion progressive dans le cadre des journées de portes ouvertes via les réseaux sociaux.

“Action sociale de l'Autre” :

- Organisation de plusieurs échanges en visio sur les actions à poursuivre ;
- Réflexion sur la mise en place des CDAS au niveau des bassins de vie ;
- Préparation des actions de sensibilisation sur le handicap ;

Projets socio éducatifs :

- Démarrage des échanges entre le collectif Slamansa et CJC de Dessalines dans le cadre de la préservation environnementale ;
- Campagne de reboisement organisée par le collectif Slamansa au niveau de certains sites à Bignona
- Campagne de sensibilisation environnementale par le Slam et l'écriture de poésie.

Fait à Chambéry, le 28 octobre 2020

Pays de Savoie solidaires

Mireille MONTAGNE

Présidente

